

Learning Home

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F

95000 CERGY

Email : hassina@learninghome.fr

Tel : +33756983318



Learning Home
Apprendre de chez vous

Référent technique en conformité QUALIBAT : gestion administrative, traçabilité et dossiers CEE / MaPrimeRénov'

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : ATTESTATION DE PRÉSENCE

Version du document : 1 du 21 octobre 2025

Points forts de la formation :

Cette formation a pour objectif de permettre aux référents techniques, responsables travaux ou personnels administratifs du secteur du bâtiment de maîtriser les exigences administratives, documentaires et réglementaires liées à la conformité QUALIBAT, notamment pour les chantiers bénéficiant d'aides publiques telles que les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ou MaPrimeRénov'.

Elle vise une montée en compétences opérationnelles (articles L6313-1 et suivants du Code du travail) afin que les participants puissent :

-Appliquer directement les procédures administratives exigées,

-Sécuriser la constitution et le suivi des dossiers de travaux,

-Fiabiliser la facturation et les encaissements, et garantir la conformité documentaire et réglementaire de leur entreprise.

Cette action n'a pas pour vocation de former des formateurs, mais de professionnaliser les acteurs techniques et administratifs dans la gestion quotidienne des dossiers travaux.

Profils des stagiaires

- Référents techniques et responsables travaux d'entreprises du bâtiment certifiées ou en cours de certification QUALIBAT
- Responsables administratifs ou chargés d'affaires assurant la constitution et le suivi des dossiers de travaux
- Collaborateurs impliqués dans la conformité documentaire, la sous-traitance ou la facturation des chantiers

Prérequis

- Connaissance générale du déroulement d'un chantier (devis, exécution, réception, facturation)
- Notions de base en gestion documentaire (Aucune compétence technique spécifique n'est requise. Une expérience dans le secteur du bâtiment est recommandée.)
- Savoir lire et parler français

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

Modalité d'admission

Admission sans disposition particulière

Objectifs

Objectifs pédagogiques

- Identifier les exigences administratives et réglementaires liées à la conformité QUALIBAT, CEE et MaPrimeRénov'
- Constituer un dossier complet et conforme à chaque étape du chantier
- Mettre en œuvre une traçabilité documentaire fiable (matériaux, sous-traitance, photos, factures)
- Gérer la sous-traitance selon les obligations légales et fiscales
- Organiser un système d'archivage numérique professionnel et sécurisé
- Assurer le suivi administratif et financier des chantiers jusqu'à leur clôture

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, wifi)
- Fourniture de supports imprimés et numériques
- Modèle complet de dossier administratif chantier (papier + numérique)
- Check-list traçabilité et conformité QUALIBAT
- Modèle de devis conforme (fourniture / pose)
- Modèle de tableau de bord de suivi administratif et financier
- Guide des erreurs fréquentes et bonnes pratiques CEE / MaPrimeRénov'

Durée, rythme et horaire

42.00 heures
En journée

Modalité de la formation

Formation présentielle
Salle 1 123 rue JULES GUESDE 92300 LEVALLOIS-PERRET

Tarif par apprenant (en euros)

1008.00

Modalité d'entrée / sortie

A dates fixes

CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1 – Cadre réglementaire et rôle du référent technique (4 h)**
 - Présentation du cadre QUALIBAT et des exigences de conformité documentaire
 - Fonctionnement des dispositifs CEE et MaPrimeRénov' : obligations, acteurs, contrôles
 - Responsabilités du référent technique dans la gestion administrative Exercice : analyse d'un dossier réel refusé pour non-conformité
- **Module 2 – Processus complet de gestion d'un dossier chantier (10 h)**
 - Étapes clés : visite préalable, devis, exécution, réception, facturation
 - Mentions légales et techniques obligatoires (séparation fourniture / pose)
 - Organisation chronologique des pièces justificatives
 - Gestion des signatures, documents contractuels et preuves d'exécution Atelier : constitution d'un dossier administratif complet de A à Z
- **Module 3 – Exigences documentaires CEE et MaPrimeRénov' (8 h)**
 - Conditions d'éligibilité et pièces à fournir
 - Contrôle des devis, factures, attestations et fiches produits
 - Communication avec le délégataire ou le financeur - Mise en pratique : création d'un dossier complet CEE conforme avec contrôle croisé
- **Module 4 – Sous-traitance et traçabilité QUALIBAT (6 h)**
 - Obligations légales en matière de sous-traitance (contrats, assurances, vérifications)
 - Gestion de la traçabilité : matériaux, fiches techniques, attestations, photos avant / après
 - Préparation d'un audit QUALIBAT (documents attendus, points de contrôle) - Atelier : création d'une check-list de conformité sous-traitance et matériaux
- **Module 5 – Gestion documentaire numérique et pilotage (6 h)**
 - Organisation d'un Drive interne : arborescence, nommage, droits d'accès
 - Archivage numérique et conformité RGPD
 - Construction d'un tableau de bord de suivi administratif et financier - Exercice : création d'un modèle de suivi documentaire complet
- **Module 6 – Suivi administratif et financier des chantiers (4 h)**
 - Contrôle final des pièces avant transmission au financeur
 - Gestion des relances et litiges de paiement
 - Clôture du chantier et archivage définitif - Cas pratique : résolution d'un dossier incomplet bloquant un paiement

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

- Module 7 – Mise en situation complète et évaluation finale (4 h)
 - Simulation complète d'un dossier chantier (visite préalable, devis, suivi, réception, facturation)
 - Soutenance orale devant le formateur
 - Analyse critique et corrections collectives

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Feuilles d'émargement signées à chaque demi-journée
- Attestations de présence et d'assiduité
- Évaluations et feuilles conservées pour audit qualité
- Convention, programme et devis transmis à l'entreprise cliente

Référence et qualification du formateur

L'action de formation est encadrée par une équipe pluridisciplinaire associant des compétences techniques, administratives et réglementaires liées à la rénovation énergétique et à la conformité QUALIBAT/RGE.

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

La durée de 42 heures permet d'acquérir, consolider et mettre en pratique les compétences nécessaires à la gestion administrative et documentaire complète d'un chantier soumis à conformité QUALIBAT. Elle assure un équilibre entre apports théoriques, études de cas et exercices pratiques adaptés aux réalités du terrain.

Détails sur la certification

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique : FATAH Hassina 01 87 66 90 69

Référent Handicap : Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme par exemple le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. - ne sont pas encore disponibles. Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des aménagements (supports adaptés, rythme modulé, assistance individualisée) peuvent être mis en place après un entretien avec le référent handicap de l'organisme.

Délai d'accès : 3 semaines